

Le défi du retour à l'emploi

04/04/2017 05:38



L'entreprise d'entraînement pédagogique de Blois porte le nom de Loire des Lys. - (Photo NR, Sébastien Gaudard)

Des chômeuses, "employées" d'une entreprise d'entraînement pédagogique à Blois, témoignent de leurs difficultés à se réinsérer dans le monde du travail.

" 80 % d'insertion " à l'issue de la formation

Quand les employeurs recrutent les chômeurs

Les relations au sein de l'entreprise d'entraînement pédagogique (EEP) installée sur le site du lycée Augustin-Thierry, à Blois, se singularisent par la forme d'empathie, de bienveillance, que se portent mutuellement les travailleurs. L'actuelle équipe du dispositif d'insertion, s'adressant notamment aux demandeurs d'emploi, – structure virtuelle « reproduisant à l'identique le fonctionnement d'une entreprise du secteur tertiaire », comme l'indique Stéphanie Ferey, directrice de l'EEP, porté par le Greta – compte des employés (fictifs) ayant pour point commun d'avoir connu, souvent, une « cassure professionnelle », souligne Laëtitia, 36 ans, du « service ressources humaines ».

" Pas assez au courant "

Auparavant consultante spécialisée dans les fonds européens, licenciée voilà trois ans pour des raisons économiques, cette dernière a « *peiné* » une année durant, avant d'effectuer une remise à niveau de ses compétences en comptabilité. A l'issue d'une expérience en tant que contractuelle dans un établissement public, elle a songé à se reconvertir. L'EEP, pour elle, est un moyen de se mettre « *le pied à l'étrier* », de valider ou d'infirmer son nouveau projet. La jeune femme a vécu son licenciement comme une « *souffrance* ». Il manque à ses yeux, aujourd'hui, « *une aide* » pour que les personnes dans sa situation puissent « *faire leur deuil* » de leur emploi perdu. Pour une autre trentenaire prénommée Laëtitia, la question du retour à l'emploi est étroitement liée à celle d'un regain de confiance en soi. Licenciée pour inaptitude après un *burn-out*, la jeune femme, qui avait initialement suivi des études de vente, ne cache pas les difficultés qu'elle a pu éprouver, ne serait-ce qu'à l'idée de réintégrer une entreprise. Si elle se sent aujourd'hui « *bien* », qu'elle évoque des « *projets* », elle met en avant son impression de n'avoir « *pas assez été mise au courant* » de l'accompagnement qu'elle pouvait solliciter, et obtenir. « *Ce serait à nous, chômeurs, de demander* » à intégrer des dispositifs, « *alors que nous ne savons même pas qu'ils existent* », renchérit Marie-Christine. Titulaire d'un bac secrétariat, mais n'ayant jamais exercé dans ce domaine, « *nounou* » un temps, cette quadragénaire a vu ses candidatures spontanées auprès de sociétés se solder par des échecs – et ne se sentait pas forcément « *capable* » d'entrer immédiatement dans le grand bain. Sans illusion quant à l'après-présidentielle, Marie-Christine considère devoir « *beaucoup [se] débrouiller par [elle]-même* ».

Véronique, ex-employée d'un camping, n'affiche pas d'attente particulière à l'approche de l'élection présidentielle. Ses « collègues » du « service commercial » pointent l'inadéquation actuelle entre leurs attentes, leurs parcours, et les entreprises qui rechercheraient « le rendement » avant tout, qui ne remplacent, ces temps-ci, plus systématiquement les départs en retraite. Leur fonctionnement « manque d'humain », résume une « employée » – « même pour des stages gratuits, on nous dit " non " ».

La parole aux candidats à la présidentielle via leurs représentants locaux

Comment adapter la qualification aux offres d'emploi ?

Nicolas Dupont-Aignan

Thomas Ménagé, porte-parole régional de Nicolas Dupont-Aignan : « Nicolas Dupont-Aignan propose un **contrat de formation** qui permettra à chaque Français le souhaitant de se former à un nouveau métier. C'est un aspect fondamental du programme à une époque où les mutations technologiques engendrent d'importants gisements d'emplois qui exigent une adaptation permanente des qualifications. Il souhaite aussi la mise en place d'une sécurité professionnelle par le biais d'un crédit d'études pour les élèves qui ont quitté tôt le circuit scolaire et souhaitent reprendre des études. Enfin, il veut **doper l'apprentissage** qui offre aux jeunes une formation pratique en entreprise et théorique en école et **viser 1 million d'apprentis en 5 ans**. La France comptait 403.000 apprentis en 2015 contre 1,57 million en Allemagne alors que le gouvernement socialiste prétendait en faire une grande cause. »

Marine Le Pen

Michel Chassier, secrétaire 41 FN, pour Marine Le Pen : « **Le nombre d'apprentis stagne à 400.000** en France contre 1.400.000 en Allemagne, dont une faible proportion accède à des hauts niveaux de qualification. Marine Le Pen veut développer massivement **la formation en alternance**, du CAP au diplôme d'ingénieur en passant par la fonction publique et propose la possibilité de l'apprentissage à 14 ans pour les jeunes qui le souhaitent. **L'Education nationale devra se rapprocher davantage de l'économie réelle** afin de mieux identifier les besoins actuels et futurs. Pour la formation professionnelle tout au long de la vie, en cas de perte d'emploi ou de reconversion, Marine Le Pen souhaite remettre de l'ordre dans la jungle parfois opaque des organismes, et proposer de **vraies formations pour de vrais emplois**. »

Emmanuel Macron

Christine Jagueneau, référente 41 En Marche ! Pour Emmanuel Macron : « Aujourd'hui, l'accès à la formation est compliqué ; **les formations inadaptées**. Demain, les contributions des entreprises seront des droits individuels. Les droits seront donc adaptés aux besoins de qualification réels. L'efficacité des formations sera mesurée : labellisation obligatoire des organismes et des performances. Aujourd'hui, les droits sont liés à l'activité salariée ; les jeunes et les chômeurs de longue durée en sont exclus. Demain, 15 milliards d'€ seront dédiés à l'acquisition des compétences pour former : 1 million de jeunes peu qualifiés ; 1 million de chômeurs de longue durée faiblement qualifiés ; **la garantie jeunes pour tous les jeunes ni en formation ni en emploi sera généralisée**. »

Benoît Hamon

> **Denys Robiliard**, député de la 1er circonscription, pour Benoît Hamon : « Benoît Hamon ne croit pas qu'agir pour l'emploi suppose de moins protéger les salariés. Un employeur n'embauche pas parce qu'il pourra licencier mais parce qu'il a des commandes. C'est pourquoi **il entend abroger la loi El Khomri** et restaurer la possibilité pour les branches de définir des règles auxquelles des accords d'entreprise ne puissent déroger... **La revalorisation du Smic, des minima sociaux et le Revenu universel d'existence** – sa première étape bénéficiera aux revenus inférieurs à 1,9 Smic soit 60 % des Français – lutteront contre la pauvreté et relanceront l'économie. Les conséquences de l'automatisation et de la numérisation de l'économie seront tirées : **partage du travail, droit à la déconnexion, lutte contre l'ubérisation débridée**. »

Jean-Luc Mélenchon

> **Pierre Boisseau**, comité de soutien de Jean-Luc Mélenchon : « Désormais, l'élévation continue de la qualification est nécessaire pour s'adapter au marché de l'emploi. Dans l'enseignement professionnel public réside en grande partie la solution (la moitié de la jeunesse du pays y étudie). Il faut **stopper les fermetures de classes et de lycées professionnels**, augmenter le nombre d'établissements et rétablir le bac professionnel en quatre ans. Nous encouragerons les études après un bac professionnel ou technologique et développerons les **cursus professionnalisant** dans l'enseignement supérieur. Enfin, la formation professionnelle des adultes et la formation continue seront incluses dans le service public de l'enseignement professionnel **dans l'intérêt des travailleurs peu qualifiés et des chômeurs**. »

François Fillon

> **Maurice Leroy et Guillaume Peltier** pour François Fillon : « Réformer en profondeur la **formation professionnelle**, permettre à chacun de bénéficier d'un capital formation, mettre fin au culte du diplôme pour revaloriser l'acquisition des compétences. Pour les chômeurs : une logique de **donnant-donnant** favorisant leur formation professionnelle et supprimant les allocations chômage pour toute personne qui refuserait deux offres d'emplois en adéquation avec ses compétences... **Les revenus de l'assistance ne doivent plus dépasser 75 % des revenus du travail !** Pour les jeunes : renforcer l'apprentissage, exonérer de charges l'embauche en alternance, améliorer l'information sur les taux d'emploi par filière et renforcer le rôle des branches professionnelles dans la gestion des CFA et lycées professionnels. »

Léa Bouquerot